



HAL
open science

Ancrage résidentiel et déplacements de proximité à la Fontaines d'Ouche

Rébecca Dargirolle

► **To cite this version:**

Rébecca Dargirolle. Ancrage résidentiel et déplacements de proximité à la Fontaines d'Ouche. International Conference of Territorial Intelligence "Territorial Intelligence, Socio-Ecological Transition and Resilience of the Territories", May 2013, Besançon-Dijon, France. halshs-00827652

HAL Id: halshs-00827652

<https://shs.hal.science/halshs-00827652v1>

Submitted on 20 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANCRAGE RESIDENTIEL ET DEPLACEMENTS DE PROXIMITE A LA FONTAINE D'OUCHE

Rébecca Dargirolle

Doctorante en géographie

Rebecca.dargirolle@u-bourgogne.fr, +33 80 39 57 37

Adresse professionnelle

Laboratoire ThéMa (Université de Bourgogne)

2 bd Gabriel, 21000 Dijon

Summary: By studying residential and daily mobilities of the Fontaine d'Ouche inhabitants, we seek to measure their settling in the neighborhood. By the analysis of a questionnaire which concerned 407 individuals, we will treat this issue in two ways: residential anchor and proximity movements.

Keywords: Mobility, settling, proximity, survey, Fontaine d'Ouche

Résumé: Par l'étude des mobilités résidentielles et quotidiennes des habitants de la Fontaine d'Ouche, nous cherchons à mesurer le degré d'enracinement de ces derniers dans leur quartier. Par l'analyse d'un questionnaire qui a concerné 407 individus, nous aborderons cette question selon deux axes : l'ancrage résidentiel et les déplacements de proximité.

Mots-clés: Mobilité, ancrage, proximité, questionnaire, Fontaine d'Ouche

1. CONTEXTE

Cette analyse se place dans le cadre du projet MOVIDA dont l'objet principal est d'identifier les consommations et modes de vie durables des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche, situé au sud-ouest de Dijon. L'attractivité de ce quartier dijonnais se caractérise par la présence de vastes espaces naturels comme le lac Kir (aménagés pour les promeneurs), mais aussi par la diversité des équipements qui le composent (équipements publics comme des établissements scolaires, des centres sociaux, une maison de quartier, mais aussi des centres sportifs, des équipements de loisirs ou encore un centre commercial). Il se compose d'un habitat principalement de type collectif (logements sociaux et copropriétés), ainsi que de pavillons individuels qui ont été aménagés dans la partie plus ancienne du quartier.

Par l'étude des mobilités, nous cherchons à évaluer l'enracinement des habitants dans le quartier au travers de deux questionnements : L'implantation des habitants dans le quartier se manifeste-t-elle par un ancrage résidentiel ? La proximité caractérise-t-elle les pratiques quotidiennes de déplacement des habitants de la Fontaine d'Ouche ?

Après avoir présenté la méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail, nous détaillerons les premiers résultats issus de l'analyse portant sur l'ancrage résidentiel et les déplacements de proximité.

2. METHODOLOGIE

Un questionnaire reposant sur un échantillonnage par quotas a permis d'interroger 407 habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche aux profils sociodémographiques variés.

Le questionnaire qui leur a été proposé était structuré selon quatre axes : la mobilité, les loisirs, la consommation et les TIC (technologies de l'information et de la communication). De plus, des données sociodémographiques relatives à l'individu (sexe, âge, situation familiale et professionnelle, etc.) ont été recueillies à la fin du questionnaire.

La passation a été réalisée durant deux semaines (du 16 au 29 avril 2012) en divers lieux stratégiques du quartier comme par exemple le supermarché, la piscine municipale, les établissements scolaires, la maison de quartier ou encore la place centrale.

Les résultats présentés ci-après se focalisent sur le premier axe du questionnaire : la mobilité résidentielle et quotidienne.

3. RESULTATS

Après avoir analysé les comportements des habitants de la Fontaine d'Ouche en termes

d'ancrage résidentiel, nous étudierons leurs pratiques de déplacement.

3.1. Ancrage résidentiel

Trois caractéristiques définissent l'ancrage résidentiel. En premier lieu, il se traduit par un attachement fort au territoire (le quartier de la Fontaine d'Ouche dans notre cas). L'ancrage résidentiel s'exprime au travers d'une sociabilité de proximité. Enfin, il repose sur un investissement local important, notamment par le biais du tissu associatif.

Malgré une installation relativement récente dans le quartier (72% des individus interrogés y sont installés depuis moins de 20 ans), il apparaît que l'attachement au territoire est plutôt marqué. En effet, 65% des déménagements des individus interrogés, ont été réalisés au sein d'un territoire restreint : 35% au sein de la commune de Dijon (entre ses divers quartiers) et 30% au sein même du quartier de la Fontaine d'Ouche, ce qui traduit un important attachement au territoire.

Lorsqu'il est question de sociabilité de proximité, on peut noter que presque 40% des enquêtés ont évoqués la proximité de la famille ou d'amis comme motivation prioritaire pour leur installation dans le quartier de la Fontaine d'Ouche et 22% ont évoqué ce motif en tant que deuxième motivation. De plus, 10% des individus entretiennent des contacts quotidiens avec des membres de leur famille et 31% les rencontrent au moins une fois par semaine. Pour ce qui est des proches, autres que les membres de la famille, la plupart des individus interrogés (43%) les rencontrent au moins une fois par semaine. Ainsi, les habitants de la Fontaine d'Ouche entretiennent une sociabilité dite de proximité dans le sens où les contacts avec la famille et les proches sont réguliers et sur un territoire restreint de l'ordre du quartier pour la plupart d'entre eux.

Contrairement aux deux conditions précédentes, l'investissement local est plus mitigé dans le cas du quartier de la Fontaine d'Ouche. En effet, seul 27% des habitants interrogés participent aux réunions publiques organisées dans le quartier et 18% sont membres d'une association autre que sportive. Ainsi, l'investissement local, loin d'être inexistant, n'apparaît pas comme le point d'orgue des habitants de la Fontaine d'Ouche, ce qui n'empêche pas le dynamisme associatif du quartier.

3.2. Déplacements de proximité

Pour aborder cette thématique, il nous faut d'abord définir ce que sont les déplacements de proximité. Pour ce faire, nous pouvons nous référer à un

travail selon lequel l'espace local, que l'on peut aussi appelé espace de proximité, est défini au travers des déplacements de 15 minutes maximum réalisés à pied et à une vitesse de 5 km/h, ce qui correspond à un espace circulaire de 1,25 kilomètres autour du logement (Ravalet, 2009). Grâce au questionnaire, nous avons recueilli des informations relatives aux motifs, modes et temps de déplacements des habitants de la Fontaine d'Ouche interrogés. Nous pouvons dès lors étudier si les déplacements de ces derniers peuvent être qualifiés de proximité.

Pour ce qui est des déplacements liés au travail et aux études, plus communément appelés déplacements quotidiens, seul 15% des individus interrogés les réalisent à pied et pour 71% d'entre eux, ce déplacement dure moins de 15 minutes.

Lorsqu'il est question des déplacements destinés à la sociabilité, on remarque que 21% des individus interrogés réalisent des déplacements de proximité (au sein du quartier) pour rencontrer des membres de leur famille, presque 50% pour rencontrer des proches et 52% pour rencontrer des professionnels (agents de mairie, agents de poste ou assistante sociale implantés dans le quartier par exemple). Ainsi, une part importante des déplacements à vocation de sociabilité sont réalisés dans les limites du quartier et peuvent être qualifiés de déplacements de proximité.

La plupart des habitants enquêtés et pratiquant régulièrement une activité sportive (62%) la réalisent dans la rue ou dans le quartier et 72% d'entre eux ont recours à la marche à pied pour se rendre sur le lieu de cette activité. Là encore, les loisirs sont vecteurs de déplacements de proximité, notamment dans le cas du quartier de la Fontaine d'Ouche où les équipements sportifs sont nombreux (piscine municipale, terrains de foot ou encore salle d'escrime par exemple).

Pour la mobilité associée aux achats de type alimentaires, la présence d'un supermarché et de nombreux petits commerces au cœur du quartier favorise les déplacements de proximité. En effet, 53% des habitants interrogés ont recours à la marche à pied pour aller faire leurs courses. Et dans 75% des cas, ce déplacement dure moins de 15 minutes.

CONCLUSION

Ces premiers résultats nous indiquent donc un ancrage territorial important lorsqu'il est question de l'attachement au territoire et de la sociabilité de proximité mais ce constat est nettement plus mitigé lorsqu'il s'agit de l'investissement local.

Pour ce qui est des déplacements de proximité, la présence de nombreux équipements d'achat ou de loisirs par exemple au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche favorise la mobilité réalisée à

pied et sur de courtes distances. Il en est de même pour les déplacements liés à la sociabilité, surtout étant donné que la présence de membres de la famille ou d'amis est une motivation prioritaire pour l'installation dans le quartier. Cependant, pour la mobilité quotidienne liée à l'activité professionnelle (et aux études), les déplacements sont majoritairement réalisés à destination des pôles d'emploi tels que Dijon (mairie, centre hospitalier ou université par exemple) ou Chenôve (zone d'activité).

Qu'elle soit résidentielle ou quotidienne, la mobilité des habitants de la Fontaine d'Ouche se traduit par un fort enracinement. Les ressources disponibles à proximité sont valorisées dans une logique de limitation des déplacements. Cependant, il faut veiller à ce que l'ancrage ne génère pas une ségrégation socio-spatiale qui se traduirait par un enfermement du quartier et de ses habitants. Pour ce faire, même si le nouveau tramway dijonnais ne dessert par cet espace, l'accessibilité en transport en commun reste importante grâce à une desserte en bus toute les 10 minutes mais aussi grâce à l'aménagement de nombreuses pistes cyclables.

Bibliographie

Ravalet, E. (2009), «Ségrégation urbaine et mobilité quotidienne, une perspective internationale. Etudes de cas à Niamey, Puebla, Lyon et Montréal ».